

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n°2020/11/24-09-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés.

DECIDE :

OBJET : Approbation de l'enveloppe recherche

Le Conseil d'administration approuve le montant de l'enveloppe recherche pour le montant et la répartition suivante :

- Répartition des dotations aux unités et aux fédérations ;
- Bonus performance (attribué sur critères aux unités) ;
- Collège doctoral ;
- Dotations à d'autres structures (IC Star, IHU, MdR) ;
- Diffusion de la culture scientifique et patrimoine scientifique ;
- Fonds d'Investissement Recherche : accueil chercheurs invités, Colloques, Plateformes ;
- Fonds destinés aux besoins exceptionnels ;
- Opérations de valorisation ;
- Contrats doctoraux.

Proposition : 29 512 K€

Cette délibération est adoptée avec 27 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 24 novembre 2020,

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

